

DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL & PERSONNEL

Prise de parole en public



Toute personne qui éprouve des difficultés à s'exprimer face à un groupe. Toute personne qui souhaite s'entraîner à prendre la parole en public.

Objectif(s) pédagogiques:

- Détenir les fondamentaux de la prise de parole face à un groupe.
- Accepter ses émotions pour apprivoiser le trac et devenir un « orateur ».
- Prendre conscience de ses points forts et être au clair sur ses axes de progrès.

Moyens:

Pédagogiques: un questionnaire préalable vous est adressé afin d'analyser vos attentes. Outils spécifiques: cas pratiques; autodiagnostic; groupes de travail favorisant l'intelligence collective.

Techniques: formation réalisée dans l'une de nos salles dédiées, toutes équipées de moyens audio-visuels.

Encadrement: tous les formateurs sont consultants et détiennent également une expérience en entreprise. Ils sont issus d'un 3ème cycle, et sont sélectionnés, formés et supervisés selon un processus qualité interne.





Pré-requis

Aucun.





DÉROULÉ DE LA FORMATION: 4 étapes

Les principes de base de la communication

Le concept de la communication, la communication verbale et nonverbale, la distorsion, la reformulation, le questionnement.

Maîtriser ses émotions et acquérir une parfaite maîtrise de soi

- Les causes du trac. Ses conséquences psychiques et psychologiques.
- · Comment gérer son stress?
- Utiliser les techniques de préparation mentale (respiration, voix, regard...).

Structurer ses interventions

- Identifier les caractéristiques et les attentes de son auditoire.
- Utiliser efficacement ses supports (rétroprojecteur, paperboard, vidéo...).
- Comment gérer son temps et l'espace ?
- Développer son impact face au groupe

S'entraîner: mise en situation

- Utiliser le feed-back des participants pour progresser.
- Etablir un dialogue.
- Gérer les objections et développer son sens de la répartie.
- S'adapter à son auditoire.

Suivi / Evaluation:

- À la fin de la session : un débriefing oral d'évaluation des participants et du formateur : une fiche d'évaluation remplie par les participants.
- Une attestation de formation est remise au stagiaire à l'issue de la session.
- Dans le temps : formateur disponible par mail et/ou téléphone. Reprise de contact à 3 ou 6 mois par le biais d'une fiche d'évaluation.



Un consultant à votre écoute

Marseille 04 96 10 04 10 / marseille@fraissinetetassocies.fr Lyon 04 37 48 08 83 / lyon@fraissinetetassocies.fr

